



Fait à Nantes, le 03 novembre 2020

A l'attention de Monsieur l'Inspecteur Académique  
de Loire Atlantique

Objet : Protocole sanitaire et séances en piscine

Monsieur l'Inspecteur Académique,

Suite à la mise en œuvre du nouveau protocole sanitaire qui limite fortement les brassages de groupe d'élèves et maintient la distanciation physique, de nombreuses et nombreux enseignant·es nous interpellent car ils et elles constatent que la pratique de l'activité aquatique et ce qu'elle engendre ne permet pas le respect du protocole.

Voici une liste non exhaustive des problématiques rencontrées :

- les transports en bus entraînent des brassages de groupes de classes d'une même ou de différentes écoles.
- dans certains complexes, les différents groupes sont obligés de partager les vestiaires.
- le port du masque est impossible et ce alors que la distanciation physique ne peut-être respectée.

Le SNUipp-FSU 44 vous demande donc de communiquer vers les équipes d'école pour les informer des conduites à tenir et du cadrage précis du maintien ou non de cette activité.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur Académique, en notre attachement au service public d'éducation.

Pour le SNUipp/FSU 44

Céline Sierra, Annabel Cattoni, Thierry Flora co-secrétaires départementaux